« À l’entendre, c’est lui qui s’est fait draguer » : sur la plage du boulevard du Midi à Cannes (06), Achraf G., un migrant clandestin tunisien, colle son sexe contre le corps d’une inconnue avant d’être interpellé

29/07/2026 à 13h18



Sur ses gardes, elle précise à l’intrus qu’elle a un copain et se dirige vers la mer suivie par l’inconnu. Elle raconte : « Il a commencé à éclabousser mes bras, m’a affirmé : c’est pour t’apprendre à nager, tu es comme une sœur. » Une situation qui tourne en agression sexuelle : à demi immergé, il profite d’un contact physique forcé pour toucher ses seins, ses fesses et coller son sexe contre son corps.

Sortie de l’eau par deux jeunes femmes qui avaient deviné sa

détresse, fortement choquée et traumatisée par l'incident, elle voit son agresseur s'enfuir. Pas pour longtemps car, alertée, la police municipale remonte la piste de l'agresseur avec l'aide des caméras du Centre de protection urbain de la ville. Et l'appréhende.

[…]

« À l'entendre, c'est lui qui s'est fait draguer », reproche la procureure au prévenu arrivé en France il y a 6 mois et en situation irrégulière, résidant chez un proche à Draguignan.

Dans son délibéré, le tribunal condamne Achraf G. à 2 ans de prison, interdiction du territoire Français pendant 5 ans, inscription au fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes.

Nice-Matin